Danemark et immigration : la crise avec Bruxelles continue

08/09/2008 à 17h52

Un jugement rendu par la Cour européenne – relatif à la libre circulation de la main d'œuvre et au regroupement familial – remet en question la politique d'immigration restrictive menée par le Danemark depuis des années.



« Le Premier ministre Anders Fogh Rasmussen fait comme s'il ne s'était rien passé, et comme si le Danemark pouvait maintenir sa ligne dure comme avant » écrit le quotidien Politiken. Le Premier Ministre maintient que la politique d'immigration est toujours contrôlée par le gouvernement danois et que la législation danoise régissant le regroupement familial sera maintenue.
Toutefois, des fonctionnaires du gouvernement de Rasmussen (photo) ont concédé que l'Union Européenne faisait voler en éclat la réglementation danoise. Le gouvernement danois s'est vu demandé par la Commission européenne de **changer les règles illégales danoises et de les harmoniser avec la loi en vigueur dans le reste de l'Europe**." (source) (via Marc B).

Les débuts de l'affaire : voir ce post